

causeries sur les « Vieilleries lyonnaises (1) » : il gémissait sur la décadence du sport.

Il y a en effet, encore aujourd'hui, une Société de joueurs (il ne peut pas ne pas exister de joueurs à Lyon). Chaque année, soit sur la rive droite, à Vaise, soit sur la rive gauche à Serin, un rectangle est tracé sur la surface de la Saône à l'aide de troncs de sapins flottants. Dans ce champ ainsi limité, des adeptes du noble jeu, la lance au poing et la targe à la poitrine, combattent vaillamment. Mais le divertissement est local, comme tous les autres jeux qui animent parfois les différents quartiers de la ville.

La dernière grande joute publique, inscrite dans les programmes des réceptions solennelles, est celle qui fut offerte, en 1843, au duc et à la duchesse de Nemours.

Le spectacle nautique pour lequel aujourd'hui le public se passionne, c'est la « régata ». Il a déjà figuré une fois dans le programme, en 1850, lors de la réception du prince président Louis-Napoléon. Mais cette lutte entre les « skifs », les « yoles », les « périssoires », embarcations légères qui volent sur l'onde sous l'impulsion d'un, de deux, de trois ou de quatre des rameurs, est un sport pour des amateurs appartenant à des Sociétés qui cherchent leurs distractions dans l'exercice de l'aviron ; les vrais mariniers n'y prennent pas part.

Heureusement pour nos bateliers, le poème de Mistral « le Rhône » chante leur vaillance, leurs habitudes et leurs travaux. Le poète conserve les termes pittoresques de leur

---

(1) *Vieilleries lyonnaises*, par Nizier de Puitspelu, 1879. Morel de Voleine dans ses *Lyonnaisiana* a raconté une joute remarquable qui eut lieu près de l'Île-Barbe le 13 septembre 1782.